

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reprise de l'accueil du public au sein des bâtiments communaux du Gosier dès le 14 février 2022

GOSIER, LE 12 FÉVRIER 2022 — Cédric CORNET, Maire du Gosier informe la population qu'en raison de l'amélioration de la situation épidémique sur le département et suite à l'intervention du Préfet de Guadeloupe, les services communaux accueilleront à nouveau le public à compter de lundi 14 février 2022 aux horaires et modalités habituels sur l'ensemble de ses sites.

Cet accueil s'effectuera dans le respect des règles sanitaires : les gestes barrières et le port du masque restent obligatoires.